# RAPPORT PARTICULIER SUR LA VACCINE.

PRAIRIAL AN 13.

# RAPPORT PARTICULIER SUR LA VACCINE,

## FAIT à M. RICHARD, Préfet du Département de la Haute-Garonne;

*Par* R. TARBÉS, *de plusieurs Sociétés médicales, et Secrétaire du Comité de Vaccine du Département de la Haute-Garonne.*

---

MONSIEUR LE PRÉFET,

DAIGNEZ agréer ce rapport que je vous dois, puisque c'est vous qui m'avez mis à même de répandre la bienfaisante Vaccine dans nos contrées méridionales.

---

DÈS que j'eus une connaissance exacte de l'importante et heureuse découverte du célèbre Jenner, c'est-à-dire, dès que je vis que l'effet anti-varioleux de la Vaccine était garanti par les plus grands médecins de Londres et de Paris, je m'empressai de répéter leurs expériences.

Pour y parvenir, j'eus recours au zèle et aux lumières de M. Colon, médecin à Paris, l'un des premiers et des plus fervens apôtres de la nouvelle

inoculation en France ; c'est de lui que je reçus le vaccin que j'employai avec succès le 7 frimaire an neuf (1).

Je fis mes premiers essais sans témoins, crainte de ne pas réussir ; mais lorsque le succès eut couronné mon entreprise, je l'annonçai à mes concitoyens par la voie du journal de la Haute-Garonne, du 6 nivôse de l'an 9 (2).

La seule Société savante qui existât alors dans Toulouse, était connue sous le nom de Lycée. C'est dans le sein de cette compagnie que je déposai trois mémoires sur la Vaccine, après les avoir lus en nivôse et en ventôse (3). Je fis plus, je présentai dans une séance un enfant qui avait des boutons vaccins aux deux bras (4) : j'avais alors en vue d'engager mes confrères à vacciner, en leur fournissant le moyen de le faire.

Je voulus ensuite me convaincre par moi-même si les individus que j'avais vaccinés pouvaient contracter la petite vérole par inoculation. Il me fut d'autant plus facile de faire cette expérience, que la petite vérole régnait alors à Toulouse. Je crus qu'il convenait d'inviter mes collègues à cette contre-épreuve. En effet, quelques-uns furent témoins que

---

(1) Voyez n.° 1 des pièces ci-jointes.

(2) Voyez n.° 2.

(3) Rapports des travaux du Lycée de Toulouse, 30 germinal et 11 fructidor an 9.

(4) Voyez mon Mémoire imprimé sur la Vaccine, n.° 9, pages 19 et 20.

mes vaccinés ne gagnèrent point la petite vérole qui leur fut inoculée (1).

Je fis une seconde et une troisième contre-épreuve : cette dernière, à laquelle assistèrent M. Deschamps, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Paris, et dix-sept de mes collègues, a été rendue publique en l'an 10 par la voie de l'impression (2).

Pour mettre la classe indigente ou mal aisée à même de profiter des bienfaits de la Vaccine, j'écrivis une lettre à M. le Maire de Toulouse, le 11 germinal an 9, pour lui offrir de vacciner *gratuitement* les indigens (3). Je fis la même offre au général commandant la dixième division militaire. Celui-ci accepta mon offre avec reconnaissance, et il la mit à l'ordre du jour le 26 germinal an 9 (4): cet ordre se trouve totalement rapporté dans l'Histoire de la Vaccine en France, par M. Colon, page 114. Peu de temps après, il en fit de même à l'égard des enfans appartenant aux militaires (5).

Il fallait aussi fournir aux officiers de santé des environs la faculté de vacciner. Vous entrâtes facilement dans mes vues, MONSIEUR LE PRÉFET, et vous fîtes tout ce que l'on pouvait espérer d'un magistrat aussi éclairé que bienfaisant, puisque vous voulûtes bien écrire, le 9 prairial an 9, une cir-

(1) Voyez mon Mémoire historique et pratique, p. 51.

(2) Voyez n.° 3.

(3) Voyez mon Mémoire, page 22, et le *verso* du frontispice.

(4) Voyez n.° 4.

(5) Voyez n.° 5.

culaire aux maires et aux officiers de santé de toutes les communes de votre département, pour leur annoncer que j'enverrais gratuitement du vaccin à tous ceux qui m'en demanderaient. Vous y ajoutâtes un tableau à remplir par les officiers de santé (1); et en cela vous avez dévancé le Gouvernement, qui a rendu ensuite cette mesure générale.

Par l'état de mes envois (2), il est prouvé que j'ai fourni du vaccin, non-seulement au département de la Haute-Garonne, et à tous les départemens méridionaux, y compris Montpellier, mais encore que j'en ai fait passer en Espagne au docteur Nanclarés, dans la province de la Rioxa (3).

La plupart de ceux qui recevaient du vaccin se trouvaient fort embarrassés pour s'en servir, parce que les ouvrages sur cette matière étaient alors peu répandus. Comme l'on me demandait des instructions de tous les côtés, je me décidai à faire imprimer mon Mémoire historique et pratique sur la Vaccine, dont la seconde édition est sous la date du 20 floréal an 9 (4). Vous voulûtes bien, MONSIEUR LE PRÉFET, me témoigner votre satisfaction sur cet ouvrage par une lettre particulière (5).

L'intérêt que vous prenez à la santé de vos administrés, vous porta à en acheter plusieurs exem-

---

(1) Voyez n.° 6.
(2) Voyez n.° 7.
(3) Voyez n.° 8.
(4) Voyez n.° 9.
(5) Voyez n.° 10.

plaires pour les distribuer dans tout votre département. Je dois le dire, MONSIEUR LE PRÉFET, c'est à votre zèle et à vos efforts qu'est due la grande propagation de la Vaccine dans le département de la Haute-Garonne; car je crois qu'il en est peu en France où cette découverte soit aussi répandue.

Pendant que je disséminais la Vaccine au dehors, j'avais à la défendre dans l'intérieur de Toulouse, où elle avait presque autant d'ennemis que de personnes de l'art. Tout le monde se plaisait alors à faire courir les bruits les plus sinistres contre la nouvelle inoculation; mais ayant voulu vérifier par moi-même les faits allégués, j'en reconnus partout la fausseté.

Comme les éruptions sont fort communes aux enfans à cause de la finesse de leur peau, on qualifiait volontiers de petite vérole le moindre bouton qui survenait à un sujet après la guérison de la Vaccine; car on n'aurait jamais dû y comprendre ceux qui avaient en même temps l'une et l'autre.

Un chirurgien ayant dit qu'un enfant du sieur Mailhol, marchand fripier à la place St.-Georges, se trouvait attaqué de la petite vérole deux mois après la vaccination, je détruisis cette erreur en convoquant seize de mes collègues, qui décidèrent unanimement que ce n'était que la variolette (1).

Il en a été de même l'année dernière à l'égard des deux enfans de M. Bach, receveur des hos-

(1) Voyez n.° 11.

pices civils, de celui de M. Delcros, payeur général de la dixième division militaire, et tout récemment d'un enfant du sieur Figadère, tailleur, place Saint-Étienne.

L'épidémie varioleuse qui régna dans cette ville vers la fin de l'an 9, servit à prouver que tous ceux qui avaient été vaccinés se trouvèrent exempts de la petite vérole, qui fut si mauvaise, qu'elle enleva, pendant les trois derniers mois, trois cent trente-deux sujets, ainsi qu'il résultait des informations prises alors par M. le Maire (1). Depuis cette époque, la petite vérole s'est introduite plusieurs fois dans Toulouse, mais elle n'a pu y devenir générale, parce qu'il y a un très-grand nombre de vaccinés.

Pour convertir les personnes qui sont de bonne foi, je voulus en l'an 10 engager publiquement une lutte entre les anti-vaccinistes et moi : en conséquence je prévins, par affiche, que je répondrais, le 23 floreal an 10, dans les écoles de la Société de Médecine, à toutes les objections qu'on ferait à la Vaccine (2). Personne ne parut sur l'arène, pas même M. Moulet, qui avait alors écrit ses doutes sur la Vaccine, où il s'est permis de dire que j'étais convenu qu'il était mort à Toulouse deux enfans de la Vaccine, tandis que j'ai écrit positivement le contraire.

Étant chargé de professer la Pathologie chirurgicale dans les mêmes écoles, j'ai fait aussi depuis

(1) Voyez n.° 3, page 5.

(2) Voyez n.° 12.

quatre ans des cours publics et gratuits sur la Vaccine, et j'ai fait vacciner les étudians en ma présence. J'ai déjà rendu compte, par la voie de l'impression, du cours fait en l'an 10 (1).

Lorsque la Vaccine n'était pas encore bien connue, j'envoyais le résultat de mes observations et de mes expériences à diverses Sociétés médicales, particulièrement au Comité central de Vaccine établi à Paris. Si vous prenez la peine, MONSIEUR LE PRÉFET, de jeter un coup d'œil sur le rapport de ce célèbre Comité, vous vous y trouverez cité à la page 36, comme ayant répandu dans votre département des ouvrages sur la Vaccine.

Je me permettrai aussi de vous exposer que dans ce même rapport le Comité a bien voulu regarder mes observations comme très-utiles, et les citer en divers endroits.

La Société de Médecine de Paris a également fait usage de mes envois dans les deux rapports qu'elle a imprimés séparément, et que l'on retrouve dans son Journal, tome onzième, page 113, et tome quinze, page 274. Les Sociétés de Médecine de Montpellier, de Bordeaux, etc., m'ont aussi honoré de leurs citations, et en termes très-flatteurs.

MM. Rigal, Defos, Seneaux, Latour et autres, en ont fait de même dans leurs ouvrages. Je dois me glorifier d'avoir formé à mon école M. Latour,

---

(1) Voyez n.° 3, page 4.

qui vient d'être mentionné honorablement par le Comité central de Paris.

Dans moins de six mois, M. Latour a vacciné plus de cinq cents individus dans l'arrondissement de Saint-Girons, et il a fourni en même temps du vaccin à un très-grand nombre d'officiers de santé du département de l'Ariége, où la Vaccine était presque ignorée vers la fin de l'an 11 (1).

J'ai entretenu pendant environ cinq ans une correspondance dispendieuse, non-seulement avec ceux qui me demandaient du vaccin, mais encore avec plusieurs autres officiers de santé et divers particuliers, qui m'ont demandé des renseignemens sur la Vaccine (2).

J'ai en outre, MONSIEUR LE PRÉFET, plusieurs lettres de MM. vos Collègues du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales, du Gers, de Lot-et-Garonne, du Tarn, de l'Ariége, des Basses-Pyrénées, de l'état major de la dixième division militaire, de plusieurs Sociétés médicales et autres Sociétés savantes auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir (3).

Je ne parlerai pas ici du grand nombre de vaccinations que j'ai pratiquées gratuitement, parce que je n'ai fait que suivre l'impulsion de mon cœur. Mais je dois dire que j'ai constamment entretenu dans ce pays le feu sacré de cet excellent préser-

---

(1) Voyez n.° 14, page 4.

(2) Je peux offrir en preuve plus de trois cents lettres.

(3) Voyez n°. 15.

vatif; et lorsque mes collègues s'en trouvaient dépourvus, ils étaient assurés d'en trouver chez moi.

Depuis que vous avez organisé le Comité de Vaccine de la Haute-Garonne, c'est-à-dire depuis le 5 vendémiaire dernier, j'ai l'honneur d'y remplir les fonctions de secrétaire de correspondance. J'ai introduit dans ce Comité l'usage familier de vacciner avec une aiguille à coudre, et j'ai démontré les avantages de cette méthode dans un Mémoire que j'y ai lu le 26 frimaire dernier (1).

Ayant eu occasion d'aller à Paris ce printemps, j'ai communiqué ce Mémoire au Comité central de Vaccine, le 24 ventôse dernier. Le 28 du même mois, j'ai vacciné à Paris avec l'aiguille, dans l'hospice de Vaccine, en présence du docteur Husson, médecin ordinaire de cet hospice (2). Le résultat de mes vaccinations ayant été conforme à ce que je disais dans mon Mémoire, il est vraisemblable que le Comité central de Vaccine préférera l'aiguille à la lancette.

Ce n'est pas le cas, MONSIEUR LE PRÉFET, de vous entretenir de mes voyages avec mon collègue et mon ami M. Gouté, puisqu'il est notoire que les communes de Saint-Jory, de Grisolles et de Villemur, se félicitent encore de l'empressement que vous avez mis à combattre, par le moyen de la Vaccine, l'épidémie varioleuse qui les ravageait l'automne dernière (3).

---

(1) Voyez n.° 16.

(2) Voyez n.° 17.

(3) Voyez n.° 18.

En terminant ce Rapport, MONSIEUR LE PRÉFET, je vous prierai de vouloir bien jeter les yeux sur les pièces justificatives ci-jointes et cotées depuis n.° 1 jusqu'à n.° 19, afin de vous convaincre que j'ai introduit et soutenu, de tous mes moyens, la Vaccine dans Toulouse ; que je l'ai répandue avec profusion dans les départemens méridionaux, notamment dans celui de la Haute-Garonne, où j'étais soutenu par votre autorité bienfaisante ; que j'ai fait quatre cours gratuits de vaccination, en exerçant moi-même les élèves à cette opération ; que j'ai vacciné gratuitement les militaires, leurs enfans, ainsi que les indigens ; que j'ai non-seulement fait imprimer un ouvrage sur la Vaccine, mais encore que j'ai fait part au Comité central, et à plusieurs autres Sociétés médicales, de mes observations sur cet objet ; finalement, que j'ai tâché de populariser la Vaccine en la pratiquant avec une aiguille à coudre.

C'est, en partie, ce qui a fait dire à la commission de Vaccine de la Société de Médecine de Paris (tom. 15, page 329, ou bien page 62 du second Rapport, coté n.° 13) : « Tarbés fut à » Toulouse, et pour les départemens du Midi, ce » que Valentin fut à Nancy et dans les départemens » de l'est ; l'un et l'autre, non contens du bien qu'ils » faisaient par eux-mêmes, ont encore, et par leurs » discours et par leurs écrits, persuadé un grand » nombre d'hommes de l'art qu'ils ont formés à la » pratique de la vaccination ».

Enfin, il résulte de tous ces faits que sur environ

quarante mille individus qui ont été vaccinés dans le département de la Haute-Garonne (1), la majeure partie aurait été en proie et aurait succombé à la petite vérole, sans les soins particuliers que vous vous êtes donnés depuis long-temps pour accréditer la Vaccine.

Il me reste donc, MONSIEUR LE PRÉFET, à vous remercier de m'avoir fourni l'occasion de concourir, par mon ministère, à ces actes philantropiques. Heureux ! si mes efforts et mon zèle peuvent me mériter la continuation de votre confiance et l'approbation spéciale du Gouvernement.

A Toulouse, le 29 prairial an 13.

TARBÉS.

---

(1) Voyez n.° 19.